

| | |
|--|---|
| <u>Club organisateur :</u> | YC Mèze 15 rue de la Méditerranée 34 140 Mèze Tel : 04 67 43 59 51 - mail : contact@ycmeze.com |
| <u>Acceptation des coureurs :</u> | Les coureurs devront être munis de leur licence de l'année en cours, avec le visa médical (en vertu de l'Article 31 du règlement intérieur du C.D.V.) ou accompagnée d'un certificat médical de moins de 90 jours ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, remplie et signer par les parents. |
| <u>Epreuve régie par :</u> | les règles de course à la voile (RCV) 2020/2024. <ul style="list-style-type: none"> • les prescriptions de la Fédération Française de Voile. • Les instructions de course et le présent avis de course. • le règlement du Challenge Départemental. |
| <u>Accueil des concurrents :</u> | A cette occasion, nous vous proposons les sites suivants : Voir en annexe le plan Attention, l'accès de mise à l'eau du YCM est uniquement réservé aux bateaux sécu des entraîneurs. Les remorques des coureurs sont sur le parking des festivités (voir ligne rouge sur le plan), et le départ sur l'eau se fait de la plage qui se trouve à proximité du parking des festivités |
| <u>Frais d'inscription à l'épreuve :</u> | Frais d'inscription toutes catégories: 10€ / équipage en cata avec un chèque de caution de 150€ pour les catas (a l'ordre du YCMèze). Attention la clôture des inscriptions se fait le jeudi 07 avril 2022 à 15h00, pour les équipages. |
| <u>Programme de la journée :</u> | 9h00 : ouverture des inscriptions 10h30 : ouverture de l'émargement 9h45 : clôture des inscriptions 10h40 : clôture de l'émargement 10h00 : briefing organisation 11h00 : 1 ^{ère} mise à disposition 10h15 : briefing coureurs Remise des prix à la fin des courses |
| <u>Classement en flotte et par catégories</u> | (cf. règlement départemental) |
| <u>Les classes admises à courir</u> | Règles de publicité « Catégorie C » |
| <u>Nbre de course minimum</u> | Voir règlement championnat départemental voile légère |